

la feuille

126

Novembre 2009 Magazine mensuel d'information Ville de Fleury-Mérogis

② CITOYENNETÉ

Conseil municipal du 19 octobre

④ KALÉIDOSCOPE

⑤ TRAVAUX

Joncs-Marins, écologie et économie

⑥ BUDGET 2010

Écoute, dialogue et démocratie

⑦ INAUGURATION

La plaine d'Escadieu

⑧ SENIORS

Une Semaine bleue haute en couleur

⑩ CITOYENNETÉ

Fleury accueille ses nouveaux habitants

⑪ ASSOSCOPIE

Un local pour Réagir

⑫ CULTURE

Oh ! les Voix
Apéro littéraire
Les ateliers d'Elsa
Les six ans du Onze
Concert gourmand

⑮ PRATIQUE

⑲ BRÈVES

⑳ FLEURYSCOPE

Sortir à Fleury-Mérogis
Post-scriptum

Conseil municipal



Farid Diab, Dominique Vincent et Anne-Marie Fauve.



Annie Saltzmann.



19 octobre, un ordre du jour particulièrement intéressant pour les Floriacumois, notamment dans l'adoption du dispositif financier le « Pass foncier » et l'achat d'un pavillon destiné à la création d'un cabinet médical.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Michel Humbert informe le Conseil municipal et le public présent dans la salle que la ville va récupérer 3 200 000 euros sur la promesse de vente rectifiée du permis de lotir des Joncs-Marins. « Des éléments n'étaient plus d'actualité et une renégociation acharnée a permis de récupérer une belle somme dont nous ferons le meilleur usage possible toujours au service des habitants. » Ensuite le maire a présenté le bilan 2008 des services de l'eau et de l'assainissement. « L'effet communautaire joue en faveur d'une baisse du prix en échange d'une négociation future plus globale.

Fleury est la première ville bénéficiaire de la négociation. »

Le rapport d'activité de la communauté d'agglomération du Val d'Orge de l'année 2008 est ensuite commenté. « Il y a de bonnes choses réalisées par l'agglomération mais c'est perfectible, par exemple la reprise des éclairages publics des Résidences et des Aunettes. » Dominique Vincent, conseiller, au vu de la répartition des contrats de territoire, demande vigilance et fermeté sur les futurs financements. « Il est vrai que l'agglomération doit avoir un rôle de rééquilibrage et une vision globale de son territoire, souligne le maire. Actuellement, le compte n'y est pas et il nous faut veiller à la justesse de redistribution surtout en direction des habitants. »

Adhésion de la commune de Longpont-sur-Orge

Longpont, qui se sent plus liée aux communes de l'agglomération du Val d'Orge, souhaite quitter sa communauté de communes pour rejoindre la Cavo*. Si le Conseil communautaire est favorable, seul le préfet est habilité à prendre la décision. Chaque commune, dont Fleury aujourd'hui, est donc appelée à délibérer pour appuyer cette décision qualifiée de « légitime » par Dominique Vincent.

Mise en œuvre du « Pass foncier »

Dispositif financier réservé aux primo accédants à la propriété, le Pass foncier, outre qu'il a une TVA à 5,5 %, permet de bénéficier d'un prêt à taux zéro. Cependant, la mise en œuvre de ce dispositif nécessite au préalable l'intervention de la collectivité territoriale qui s'engage à verser une aide financière aux familles correspondant aux critères d'accessibilité. « Non seulement ce Pass attire les promoteurs plus sûrs de vendre leurs biens, mais il s'agit surtout d'un vrai coup de pouce qui permet d'aider des populations comme les nôtres, précise Michel Humbert. » « C'est une vraie démarche volontariste en faveur des Floriacumois afin que chacun trouve sa place dans cette ville », renchérit Hervé Corzani. (Explication détaillée page 4.)

Travaux, urbanisme

Dans le cadre de la recherche de nouveaux locaux municipaux, la ville décide d'acquérir des biens mis en vente par des particuliers après estimation par les Domaines.

Ainsi, en vue de la création d'un cabinet médical, un pavillon est pressenti rue Jean-Marillier. À la réserve prononcée par la conseillère municipale Annie Saltzmann, sur la praticité du lieu réparti sur deux étages, Michel Humbert affirme que des aménagements adéquats

seront effectués si nécessaire. Hervé Corzani rajoute que cette acquisition ne supprime pas le projet de maison médicalisée pluridisciplinaire. « Il s'agit juste d'être réactif face au déficit médical actuel. » (Lire page 4.)

Dans un même esprit de renforcement du patrimoine municipal, l'exercice du droit de préemption est mis aux voix pour une maison rue Roger-Clavier. Fréquemment sollicitée par les associations en mal de locaux, la municipalité prévoit de destiner cette maison à la vie associative, notamment en direction des personnes âgées. »

Propriété de Vernis Soudée, une parcelle non construite et non polluée est cédée à la ville. « Il est important d'avoir la maîtrise de ce secteur situé le long de la N445, précise le maire. C'est une vitrine qui pourrait engendrer de l'activité commerciale dans le cadre de l'aménagement de la nationale en boulevard urbain. » En parallèle, Farid Diab, conseiller en charge de la Jeunesse, tient à souligner l'aspect solidaire de cette opération financière qui préserve l'emploi grâce à l'aide financière de la collectivité.

→ **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**
Lundi 9 novembre 2009 à 20h30
en mairie.

Avenant au marché pour la viabilisation de la première tranche des Joncs-Marins

Précisant que la part des travaux revenant à la commune sera achevée à la fin de l'année, le maire tient à affirmer le déroulement très satisfaisant du chantier des Joncs-Marins. « Et en plus, suite à des modifications de prestations allant dans un meilleur sens, nous réalisons des économies. » (Lire page 5.)

Dotation globale d'équipement pour 2010

Il s'agit de l'enfouissement des réseaux rue des Petits-Champs. Après ce chantier, il ne restera plus que la rue Moncoquet et plus un fil ne dépassera sur la commune !

Culture

Un Contrat local de développement culturel 2009-2010 est octroyé à la ville par le Conseil général pour la réalisation de plusieurs projets inscrits dans une démarche de développement et de valorisation des pratiques amateurs et d'ouverture sur le monde. « Il faut profiter des subventions du Conseil général en espérant qu'il continuera à en avoir les moyens ! »

Délibérations sans présentation

Diverses décisions relevant du domaine des services techniques sont entérinées. Parmi elles, un protocole bilatéral avec

l'association Aries pour un chantier social d'insertion suscite quelques commentaires. Soulignant que Fleury est une des rares communes de l'agglomération à participer à ce dispositif, le maire explique le double intérêt de la démarche. « D'un côté, on permet la réinsertion de douze stagiaires, de l'autre on répond aux attentes des habitants qui réclament la réhabilitation des murs d'enceinte de trois parcs publics de la ville : le parc de la Marquise, le parc des Marcille et le parc de Saint-Eutrope. » « Et c'est un vrai lieu de formation pour ces jeunes et ces moins jeunes », ponctue Dominique Vincent très attaché au dispositif.

Dans le domaine de la petite enfance, halte-garderie, un poste de psychologue et un autre de rééducateur, tous deux à temps non complet, sont votés.

Motion concernant la situation sanitaire dans l'Essonne

Après avoir souligné l'urgence d'une mobilisation collective indispensable face à la politique de démantèlement sanitaire organisée dans l'Essonne, la conseillère municipale Annie Saltzmann donne lecture de la motion mise ensuite aux voix et adoptée à l'unanimité. (Motion intégrale téléchargeable sur le site internet de la ville.)

* Cavo : communauté d'agglomération du Val d'Orge. →

Le Pass foncier

La commune de Fleury-Mérogis souhaite développer une politique de l'habitat qui vise à moderniser et développer l'offre de logements pour les plus modestes dans un objectif de mixité sociale. L'accession sociale à la propriété pourrait donc constituer un nouvel axe fort de la politique communale dans ce domaine. Le Pass foncier est un dispositif financier répondant à cette aspiration. Très avantageux pour les candidats éligibles au Pass foncier (conditions de ressources*), la mise en œuvre du dispositif nécessite au préalable l'intervention de la collectivité locale, qui permet d'enclencher d'autres avantages

pour les ménages. Dans ce cadre, la ville de Fleury propose de soutenir les familles à revenus modestes, dans leur projet d'acquisition d'un premier logement neuf destiné à devenir leur résidence principale, par la mise en place d'une aide financière adaptable selon la composition de la famille. De plus, le Pass foncier permet à l'acquéreur potentiel de cumuler plusieurs aides :

- la TVA de 5,5% au lieu de 19,6%,
- un prêt de 50000 euros maximum à un taux préférentiel de 1,5%, avec un différé d'amortissement. Ce prêt est garanti par un organisme collecteur du 1%,
- le ménage peut cumuler le Pass foncier

avec un Prêt à taux zéro (PTZ), car les plafonds de ressources et les conditions d'accès sont les mêmes.

Le Pass foncier pourrait trouver son application dans le lotissement des Joncs-Marins. ■

* Les plafonds de revenus permettant d'avoir accès à ces dispositifs ont été récemment élargis et concernent désormais une large partie de la population :

- personne seule : 2600 euros/mois
- 2 personnes : 3600 euros/mois
- couple + 1 enfant : 4100 euros/mois
- couple + 2 enfants : 4700 euros/mois
- couple + 3 enfants : 5400 euros/mois.



Création d'un cabinet médical

Pour répondre au manque de professions médicales sur la ville, le Conseil municipal a pris une décision importante : l'acquisition d'un pavillon situé rue Jean-Marillier pour la création rapide d'un cabinet médical. Bâtiment d'une superficie de 137 mètres

carrés, ce cabinet médical, qui devrait ouvrir ses portes rapidement, va améliorer l'offre locale de soins en proposant des consultations de médecins mais aussi d'autres professionnels de santé (kinésithérapeute, infirmière...). ■

Joncs-Marins, écologie et économie



Démonstration appliquée de l'inscription des Joncs-Marins dans la droite ligne du développement durable.



D'arrière chaque geste du chantier des Joncs-Marins se cache un geste inscrit dans le développement durable. En ce moment, les travaux concernant le réservoir enterré et le bassin sec en sont un témoignage.

Réservoir enterré

Trois cylindres de 100 mètres cubes chacun sont enterrés sur le site de l'écochantier. Destinés à la récupération des eaux de pluies, ils serviront à l'arrosage gratuit des végétaux et aux engins de nettoyage des routes. Au préalable, la terre limoneuse extraite pour accueillir ces trois cylindres a été stockée sur le site puis traitée avec de la chaux et du ciment. Devenue aussi dure que du béton, elle est retournée combler son emplacement d'origine.

Au final, moins de transport, moins de décharge, moins de pollution, plus d'écologie et d'économie.

Bassin sec

Pour le bassin sec, la démarche fut quasiment la même, sauf que l'on a stocké à part les vingt premiers centimètres de terre végétale dans l'optique d'engazonnement du bassin. Destiné à réguler et différer l'évacuation des eaux, le bassin est construit à un endroit adéquat imposé par le Sivoa* et par le préfet qui applique la loi sur l'eau. Creusé sur un espace boisé abritant de petits arbres plantés il y a dix ans, le bassin, parfaitement intégré au parc des Joncs-Marins, devient un véritable espace de jeu quand il est sec. Il est à noter qu'afin de com-

penser la perte végétale, un nombre d'arbres équivalent, voire supérieur, sera replanté dans le cadre de l'aménagement paysager des Joncs-Marins qui sera réalisé par le paysagiste Serge Eyzat.

Quant aux 5000 mètres cubes de terre limoneuse extraite pour réaliser le bassin, on la retrouve, toujours malaxée à de la chaux et du ciment, sous forme de route, soit un kilomètre d'assiette de voirie sous l'enrobé.

Comme disait Lavoisier, déjà dans l'esprit du développement durable, rien ne se perd, tout se transforme !

Patricia Lacan Martin

* Sivoa : syndicat mixte de la vallée de l'Orge aval.

KALÉIDOSCOPE

Le chemin de lecture qui conduisait au Centre de loisirs de Fleury fut très fréquenté et très apprécié. Lues en « kamishibai » (le lecteur se cache derrière le livre), les **histoires de bêtes** et autres ont enchanté la foule d'enfants venus assister au spectacle. Mention « coup de cœur » pour la dernière histoire, « Le Coffre », écrite et illustrée par les jeunes du Centre de loisirs en partenariat avec la médiathèque et la communauté d'agglomération du Val d'Orge ! **PLM**



L'humour attire, l'humour fédère, l'humour fait mouche ! En effet, c'est face à une salle comble, samedi 3 octobre dernier, que le talentueux humoriste **Manu Payet** a fait son show. Dans la lignée du stand up qui séduit actuellement, le jeune homme d'origine réunionnaise a l'art de faire rire en évoquant son parcours personnel et familial dans lequel le public ne manque pas de se reconnaître à un moment ou à un autre. Inaugurée avec ce spectacle par l'adjoint au maire, Abdelhamid Yassine, la saison culturelle s'annonce sous de bons auspices. **PLM**



Écoute, dialogue et démocratie



Rencontres des élus avec les habitants afin d'ajuster le budget 2010 au plus près de leurs attentes et de leurs besoins.

Dans le cadre de la préparation du budget 2010, Michel Humbert et son équipe municipale ont rencontré, tout au long du mois d'octobre, les Floriacumois, notamment les usagers des différents équipements municipaux. Ainsi, en rassemblant leurs interlocuteurs en fonction de leurs centres d'intérêt, ont-ils tenté de se rapprocher au plus près des préoccupations et des attentes des uns et des autres.

Un contexte politique national inquiétant

à chaque réunion, le maire a exposé, en préambule, la situation politique nationale et le sort réservé aux finances communales. En effet, la suppression de la taxe professionnelle et la réforme des collectivités territoriales menacent d'engendrer des baisses de recettes qui pourraient freiner la dynamique de l'activité locale. Néanmoins, malgré ces contrain-

tes budgétaires, le maire a souligné la volonté de l'équipe municipale de maintenir, pour 2010, la qualité des services existants et d'engager des actions nouvelles pour pallier les carences cruciales, comme la création prochaine d'un cabinet médical favorisée par la décision du Conseil municipal d'acquiescer un bien immobilier dans cette intention.

À chacun son histoire

Le problème de locaux est d'ailleurs un thème récurrent : les associations, elles sont 54, sont nombreuses à réclamer leur propre local en plus des subventions et des mises à disposition des équipements municipaux. Les boulistes réclament leur lieu depuis plusieurs années. Les sportifs manquent de terrain. Les retraités, avec le baby-boom de l'après-guerre, sont de plus en plus nombreux sur Fleury ! Les jeunes sont aussi très exigeants : ils souhaitent entre autres une salle pour les plus de 17 ans, des créneaux d'ouverture du gymnase en été, un city stade (terrain de sport polyvalent de proximité)... Les parents d'élèves souhaitent le changement du car municipal qui n'a pas de ceinture de sécurité... « C'est prévu », répond le maire qui a des projets pour chaque infrastructure ou usager dans la mesure du possible. Côté restauration

scolaire, bien que la qualité des repas préparés sur place fasse l'unanimité, les élus sont favorables à une alimentation bio dans la mesure où les tarifs demeureraient accessibles pour les familles. Concernant la médiathèque, équipement le plus connu et le plus apprécié des habitants, la municipalité aimerait une augmentation des plages d'ouverture au public (voire le dimanche) pour permettre une plus grande approche de la lecture. « Mais cela induit des moyens financiers et humains supplémentaires ! »

Au plus près de la réalité et des besoins

Dans l'immédiat, Michel Humbert a rappelé tout ce que la ville faisait déjà en direction de toutes les catégories de population, sa volonté de maintenir cette qualité de service public et sa volonté de prendre en compte le contenu de ces échanges dans l'élaboration du budget 2010. Sachant qu'avec les Joncs-Marins, et l'apport de population concomitant, les besoins vont monter en puissance dans tous les domaines. Que ce soit en matière d'écoles, de collège, de terrain de sport et autres, la ville est appelée à développer son offre de services. Et ce sera tout bénéfique pour les Floriacumois !

Patricia Lacan Martin

Une clairière géante à Fleury

À l'abri des nuisances sonores et visuelles se cache, à l'orée de Fleury, un espace vert insoupçonné, la plaine d'Escadieu récemment aménagée et inaugurée par l'Agence des espaces verts (AEV).

Incrovable ! À peine a-t-on quitté la rue des Petits-Champs pour pénétrer dans la forêt de Saint-Eutrope qu'une immense prairie, à perte d'horizon, jaillit sous nos yeux éberlués.

Coincée entre l'autoroute A6, la Francilienne et le centre pénitentiaire, trente hectares de plaine, au sein d'un espace boisé de 240 hectares, occultent complètement l'environnement urbain. « Il s'agit de la plus grosse plaine d'Île-de-France ouverte au public », précise Olivier Thomas, président de l'AEV tandis que le maire de Fleury se félicite de l'existence de cet espace exceptionnel sur la commune. En effet sur les 240 hectares de forêt de Saint-Eutrope, acquis en 2001 par l'Agence des espaces verts de la région Île-de-France, 170 sont situés sur le territoire communal de Fleury, le reste se répartissant entre les communes de Bondoufle et de Ris-Orangis.

Un projet équilibré

Agriculture, biodiversité et accueil du public sont les trois priorités de l'AEV. Un tiers de la surface de la clairière sera maintenu en culture notamment pour préserver la reproduction d'espèces végétales et animales rarissimes, comme l'étoile d'eau ou une colonie de 400 mantes religieuses identifiées comme la plus importante population connue à ce



jour en Île-de-France. Et toute cette richesse au pied des Floriacumois ! Fier de ce trésor naturel, Michel Humbert a souligné, mardi 13 octobre, lors de l'inauguration officielle : « Nous avons su, avec l'histoire de la ville et grâce à la volonté des

« IL S'AGIT DE LA PLUS GROSSE PLAINE D'ÎLE-DE-FRANCE OUVERTE AU PUBLIC »

élus préserver ces espaces de la spéculation immobilière... Et je voudrais encore souligner une fois de plus l'importance des partenariats publics dont je remercie ici l'engagement : le Conseil régional

d'Île-de-France avec l'Agence des espaces verts, les communes de Fleury, Ris, Bondoufle et les deux communautés d'agglomération, le Val d'Orge et Évry. »

À terme, en fonction du partenariat inter agglomérations, une superbe liaison pédestre et cyclable, entre la Seine et l'Orge, pourrait faire de cet espace forestier un des plus beaux coins du département.

Patricia Lacan Martin

Une Semaine bleue haute en couleurs

Franc succès pour cette édition 2009 placée sous le signe des rencontres et de la culture.

En dépit d'un climat local houleux, cette Semaine bleue aura pleinement justifié sa couleur à l'instar du ciel de Corse qui a éclairé, en début de mois, le séjour d'une petite vingtaine de retraités. Selon les vœux formulés lors de son lancement, lundi 18 octobre, par le maire Michel Humbert et par Jacqueline Bodereau, présidente de l'UNRPA, la semaine aura été riche en événements et génératrice de rencontres, de découvertes et de bons moments partagés. «Parfait ! 20 sur 20 ! Dans toutes les communes, ils n'auront pas eu ça !» s'enflamme Jacqueline. Quant à Jacques, il évoque même un «Noël avant l'heure.» Ne comptant pas s'arrêter là, l'équipe municipale a fait savoir lors de la soirée de clôture que les prestations proposées aux aînés allaient encore être amplifiées

cette année, tant en quantité qu'en qualité (sorties au théâtre, à l'opéra...). De plus, l'annonce officielle de l'ouverture, très prochainement, d'un foyer des anciens a ravi les participants qui se sont réjouis d'avoir plus de place pour accueillir un nombre toujours croissant de nouveaux retraités, «Cette déci-

« CETTE SEMAINE BLEUE, POUR LES GENS SEULS, C'EST UN PEU NOËL AVANT L'HEURE »

sion s'inscrit dans le cadre volontariste d'une stratégie municipale de lutte contre l'isolement», a affirmé Hervé Corzani, adjoint en charge des Personnes âgées et des Retraités. Une initiative qui comble la présidente du club Danielle-Casanova. «Ce soutien important de la commune nous permet d'or-

ganiser et de vivre de belles choses, la prochaine étant, en décembre, les 30 ans de l'UNRPA.»

Jean Larive, Patricia Lacan Martin

• La conférence sur le lien entre alimentation et santé, animée le mercredi 21 octobre par le docteur Besse, fera l'objet d'un article dans le prochain numéro de *la Feuille*.



Légendes :

2. Visite guidée du superbe château de Vaux-le-Vicomte.

5 et 6. Magnifique temps pour un agréable déjeuner-croisière sur la Seine entre Melun et Samois.

7 et 4. Soirée de clôture dans le foyer Malraux autour d'un buffet méditerranéen et d'une soirée contes de Provence à la médiathèque.
8. Hervé Corzani, adjoint en charge de la Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics, le maire Michel Humbert et Jacqueline Bodereau, présidente de l'UNRPA.

Fleury accueille ses nouveaux habitants

Sur les 72 nouveaux foyers recensés depuis le début de l'année, plusieurs d'entre eux avaient répondu présents ce samedi 17 octobre à l'invitation de la municipalité pour une réception d'accueil en mairie suivie d'une visite de la ville en car.



En leur souhaitant la bienvenue, Michel Humbert, maire de Fleury, a rappelé la volonté de l'équipe municipale de faire de Fleury « une ville au service de tous ses habitants » tout en soulignant les atouts, notamment environnementaux, de celle-ci. Après quoi, tous ces nouveaux Floriacumois, enthousiastes et curieux, sont partis pour un tour de ville instructif, sous la houlette d'Hervé Corzani, adjoint au maire en charge de la Citoyenneté, transformé pour l'occasion en guide émérite, fier de sa ville, de ses potentialités et du travail déjà accompli.

Cette visite a permis à chacun de mesurer la richesse et la diversité des infrastructures existantes, tout en manifestant un véritable intérêt pour les projets en cours et les réalisations à venir, en particulier pour le futur quartier des Joncs-Marins.

La matinée s'est achevée par un apéritif convivial où chaque participant s'est vu remettre une mallette « pratique » de la ville afin de faciliter ses démarches et son intégration. Et Hervé Corzani de conclure : « À Fleury, chacun doit pouvoir trouver sa place, personne ne doit rester sur le bas-côté ». **Jean Larive**

PREMIÈRES IMPRESSIONS...

> PAOLO ET SANDRINE (2 enfants)

« Nous venons de Clamart. Au début, nous avions des a priori sur Fleury, à cause de la prison. Mais une fois que nous avons vu la ville, nous avons été rassurés. Et nous y avons trouvé ce que nous cherchions, un environnement calme, boisé, tout en étant sereins au niveau de la sécurité. Il n'y a qu'un bémol : l'absence de collège sur la ville. »



> MOHAMED (père d'une famille de 5 enfants)

« J'ai beaucoup déménagé et jamais je n'avais connu un tel accueil. Je suis émerveillé par cette ville, fleurie, verte et où l'on sent de l'espace. En plus, c'est une ville centrale dans le département, à proximité de tout. Je tiens vraiment à souligner la disponibilité et la chaleur des gens de la mairie. »



Un local pour Réagir



Deux ans après sa création, la dynamique association inaugure sa propre adresse aux Aunettes.

Réagir, voilà un nom d'association qui correspond bien à l'image des adhérents sur le terrain, toujours prêts à participer aux initiatives locales quand ils n'en sont pas eux-mêmes à l'origine. Réagir, un nom qui s'est imposé à Gisèle Kibodi, la présidente, quand, il y a deux ans, elle s'est mobilisée pour aider les gens à s'en sortir.

Rompre la solitude

« Constatant un manque de lien entre les habitants des Aunettes et une absence de suivi en direction des personnes en situation fragilisée, j'ai eu envie de créer des ateliers destinés à rassembler, à rompre la solitude, à échanger des savoirs et à bâtir des projets communs. »

Démarré avec un atelier de couture, Réagir a longtemps été, pour les riverains, un caddy plein de matériel poussé à travers la ville par la courageuse Gisèle. « Des Aunettes au Chalet, c'était loin mais il y avait une vraie envie de se retrouver ensemble autour d'une activité commune. »

De fil en aiguille, les actions et les lieux se sont multipliés jusqu'à aujourd'hui où un vrai local permanent va permettre à

l'association de se développer et approfondir ses initiatives.

Une adresse aux Aunettes

« Ce local, ça change beaucoup de choses car désormais nous sommes identifiés, souligne la présidente. Grâce au bailleur Osica, qui nous a alloué ce trois-pièces, nous allons pouvoir adapter nos activités en fonction des besoins et contraintes des habitants. Fini les horaires et les salles imposés, désormais on va pouvoir s'organiser à notre guise et se partager les responsabilités. Moralement, cela nous consolide. »

Lors de l'inauguration du local, 2 rue Jacques-Decour, le maire Michel Humbert a salué la force de l'engagement de la présidente. « C'est comme cela que je conçois la vie à Fleury, la prise des problèmes à bras le corps pour créer du lien entre les habitants, et aujourd'hui comme demain, la municipalité sera toujours à vos côtés. Merci à Osica, qui a mis le local à disposition, et merci à Réagir pour tous les gens de cette ville qui ont besoin de bénévoles comme vous. »

Patricia Lacan Martin

RÉAGIR, C'EST :

- Un atelier de couture, tricot, broderie...
- Un atelier de danse africaine
- Des ateliers de cuisine
- Des ateliers de dessin
- Une convention avec Culture du cœur (des places gratuites pour des sorties culturelles)
- Des vacances familiales
- Des concerts à domicile aux Aunettes
- Des repas de quartier
- Le goûter de Noël
- Le réveillon du 31 décembre
- La participation à de nombreuses actions locales (carnaval, Téléthon, brocantes, fête de la ville, chapiteau-loisirs de juillet...)
- L'agrément de la Caf



Un atelier de tri papier administratif avec la Caf
Des actions de prévention (éviter le processus d'expulsion de son logement avec la Caf, sortir des violences conjugales avec l'association Femmes solidaires).

POUR PLUS D'INFORMATIONS,

contacter Gisèle Kibodi au 01 76 08 29 94 ou 06 66 74 01 23.

Oh ! les Voix

Et de treize ! Pour sa treizième édition, le festival floriacumois joue la carte de la jeunesse et de la découverte.

Le Cabaret amateur

Et de seize ! La formule « cabaret amateur made in Fleury »

attire de plus en plus d'adeptes, toutes générations confondues. Pour l'édition 2009, seize amateurs de textes et de chansons se sont lancés dans l'aventure. Réunis pendant plusieurs mois en ateliers d'écriture, d'interprétation et d'approche de la scène sous la houlette d'une artiste professionnelle, Marianne Feder, les chanteurs seront sous les projecteurs deux soirs de suite en première partie du festival. Un CD de leurs créations, enregistré au studio *le Onze*, sera offert au public en fin de soirée.



Le Cabaret amateur.

VENDREDI, ambiance pop rock Housse de Racket

Derrière leurs visières colorées et leurs chaussettes de tennis se cachent Pierre et Victor, deux grands adolescents parisiens fans de musique et de sports de raquette. Festive et sans complexe, leur musique est une improbable partie de ping-pong entre chanson française, rock et électro. Avec un sens du spectacle inné, le duo déploie sur scène une énergie contagieuse qui devrait



Housse de Racket.

séduire un public qui aime bouger et danser sur de la bonne musique pendant les concerts. « On fait de la musique de stade dans des petites salles », aiment-ils répéter, alors courons vite à Fleury avant que les stades s'en emparent ! À leur palmarès, on notera leur présence aux côtés de Yelle, Micky Green ou Phoenix et l'utilisation d'un de leurs titres (« Oh Yeah ») pour la campagne de pub Lacoste !

« ON FAIT DE LA
MUSIQUE DE
STADE DANS DES
PETITES SALLES »

Apéro littéraire

Chaque année, l'atelier d'écriture se conclut, un samedi matin de novembre, par une lecture à voix haute d'extraits de textes écrits par les participants. Agréable moment d'écoute et de partage, cet « apéro littéraire » a l'art d'attirer les amateurs de mots, de textes, d'écrits... Cette fois, il en sera de même, à la nuance près que les ateliers se sont

déroulés sous la houlette de Marianne Vermersch, intervenante formée à la méthode Elisabeth Bing, et qu'ils se sont construits autour du thème de « l'entre deux » : entre deux portes, entre deux rives, entre deux chaises, entre deux verres... ! Alors, entre deux rendez-vous, rendez-vous samedi 7 novembre à 11 heures à la médiathèque où un recueil

réunissant les écrits de l'atelier sera offert au public. **PLM**

• Renseignements et réservations au 01 60 16 30 60. Entrée libre.



→ OH ! LES VOIX

19h30
Salle André-Malraux
Tout public
Tarifs : soirée 6 euros,
forfait 2 jours : 10 euros.

VENDREDI 20 NOV.

Le Cabaret amateur,
Housse de Racket.

SAMEDI 21 NOV.

Le Cabaret amateur,
Marianne Feder,
Zaza Fournier.



Marianne Feder.

SAMEDI, ambiance cabaret Marianne Feder

Marraine et « coach » du cabaret amateur 2009, Marianne Feder est aussi et surtout une chanteuse de talent à découvrir. Fille d'immigrés polonais et chef de chœur, Marianne s'intéresse à des musiques différentes depuis toujours. Au final, sa belle voix égrène une chanson française métissée avec du jazz et de la musique tzigane, et on se laisse emporter...

Zaza Fournier, une personnalité aussi forte qu'originale

C'est dans les bastringues et les cafés parisiens que Zaza Fournier, gouaille poétique et nœud dans les cheveux, a rodé son show alliant tradition et modernité, accordéon et... iPod branché sur un ampli ! Auteur-compositrice-interprète, elle chante les amours difficiles avec un humour grinçant qu'elle gère avec talent !

Vives, entraînant, bien orchestrées, ses musiques touchent les oreilles comme le cœur.

Du haut de ses 24 printemps, Zaza a l'art de scander ses refrains avec l'aplomb d'une artiste de cabaret mâtinée d'une star de rock des fifties. À l'affiche de nombreux festivals, programmée dans toute la France, cette Zaza plaît et elle devrait conquérir les festivaliers d'*Oh ! les Voix*.

Patricia Lacan Martin



Zaza Fournier.

Les ateliers d'Elsa

Comme on l'annonçait déjà le mois dernier, les vœux du maire à la population et les dix ans de la médiathèque Elsa-Triolet seront fêtés ensemble le samedi 23 janvier 2010. Pour célébrer ce double événement, la municipalité projette une soirée festive et culturelle où le talent des habitants sera largement mis à l'honneur.

Plus précisément, tous les Floriacumois, désireux d'exprimer leur part de créativité et d'inventivité, sont invités à participer à l'aventure artistique. Si l'on en croit la rumeur, une immense fresque pourrait voir le jour, des ateliers d'art postal pourraient se concrétiser et le graph, la photo et la vidéo pourraient être de la partie... Mais tout cela dépend de l'ima-

gination des artistes en herbe recrutés parmi la population. Alors, n'hésitez pas, manifestez-vous auprès de l'équipe de la médiathèque, plus que jamais au service des usagers. **PLM**



7,
6,
11

7 groupes en concert pour fêter les 6 ans du 11.

Chaque année, le studio municipal le Onze fête son anniversaire en... musique bien sûr. Pour ses six ans (pas encore tout à fait l'âge de raison), huit groupes de styles différents, qui répètent et enregistrent régulièrement au studio, envahiront la scène Malraux samedi 7 novembre prochain pour un live rock, métal et hip-hop ! Proposée aux groupes fréquentant le studio, cette soirée exceptionnelle s'inscrit dans une démarche d'accompagnement artistique permettant aux musiciens de tester leur talent en public dans des conditions professionnelles : une vraie scène, une belle lumière et un beau son ! Côté son justement, une association de prévention des risques auditifs chez les



jeunes, Agi-Son, distribuera gratuitement des bouchons d'oreilles. Il faut savoir qu'avec l'évolution des pratiques musicales, rapports médicaux et enquêtes épidémiologiques démontrent que les publics des concerts et les musiciens sont exposés à des niveaux sonores pouvant causer des lésions irréversibles du système auditif. Alors, pour que la musique reste un plaisir, il ne faut pas hésiter à utiliser ces petits bouchons ! **PLM**

→ CONCERT DE MUSIQUES ACTUELLES

Samedi 7 novembre à 19h30

Salle André-Malraux

Tout public

Entrée libre

Renseignements au 01 69 46 72 09.

Sept groupes en scène :

Mondkiska, Black Hostile, Skiver Crisis,

917 NSA, Djembefolas, Fedhja,

Killing Me Saturn.

Concert gourmand

Arnaud Gransac et Ophélie Billot, respectivement professeurs de piano et de violon au Cma, invitent tous les amateurs de musique, et notamment de musique de chambre, à un petit récital qu'ils offriront dimanche

→ CONCERT CLASSIQUE

Dimanche 29 novembre à 16h30

Médiathèque Elsa-Triolet

Tarif : 3 euros (2 places achetées = 1 offerte)

Réservations au 01 60 16 30 60

29 novembre en fin d'après-midi à la médiathèque (après une balade en forêt par exemple). Au programme :

1 mouvement de la sonate pour piano et violon op 24 de Beethoven,

2 premiers mouvements de la sonate pour piano et violon de Ravel,

Sicilienne de Fauré,

Chanson du matin de Elgar,

Danse hongroise n° 2 et n° 5 de Brahms,

Sérénade de Schubert.

En deux mots, un moment apaisant, serein et réconfortant en période automnale. **PLM**



La mairie

12, rue Roger-Clavier
BP 107

91706 Fleury-Mérogis

Cedex

Tél. : 01 69 46 72 00

Courriel : mairie@mairie-fleury-merogis.fr

Site internet : www.mairie-fleury-merogis.fr

Horaires d'accueil :

Lundi, mardi, jeudi,

vendredi : de 8h30 à 12h

et de 13h à 17h30.

Samedi : de 9h à 12h.

Fermée le mercredi.

Le site internet

www.mairie-fleury-merogis.fr

Consultation gratuite à la médiathèque Elsa-Triolet.

Maison de justice et du droit

Le Trianon, 72 route de Corbeil, 91360

Villemoisson-sur-Orge.

Tél. : 01 69 46 81 50

Fax : 01 69 46 81 57

Courriel :

mjd@agglo-valdorge.fr

www.agglo-valdorge.fr

Accueil du public du lundi

au vendredi de 9h à 12h30

et de 14h à 17h30.

Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire du Val d'Orge aura lieu mercredi 16 décembre à 20h30 au Trianon à Villemoisson-sur-Orge.

Les agents de liaison

Les agents de liaison sont disponibles et à votre écoute, l'occasion de formuler vos interrogations, suggestions sur la vie de votre quartier.

N'hésitez pas à les contacter, ils sont joignables :

• par téléphone en mairie : 01-69-46-72-29

• par mail : solene.k@mairie-fleury-merogis.fr

Les comités de quartier

Régulièrement avec votre maire et vos élus, des informations, des échanges sur l'actualité locale, mais aussi des projets à construire ensemble.

Renseignements auprès des agents de liaison et du secteur Citoyenneté au 01 69 46 72 23.

Les boîtes à idées

Destinées à recueillir des suggestions sur l'amélioration de la ville et le service public municipal, elles sont à votre disposition en mairie, à la médiathèque ou au local jeunesse-Pij au centre commercial.

Une boîte aux lettres électronique

Vous souhaitez joindre les services de la mairie : mairie@mairie-fleury-merogis.fr

Le Point information jeunesse



Lieu d'accueil et d'information sur la formation, l'emploi, les loisirs, la prévention, les vacances..., le Pij est ouvert à tous. Il offre des outils de communication et de recherche, un accompagnement individuel destiné aux jeunes de 16 à 25 ans.

Accueil : au centre commercial de la Poste, place du 8-Mai-1945, les mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Tél. : 01 69 72 19 66 - Fax : 01 69 72 19 65

Courriel : pij@mairie-fleury-merogis.fr

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu lundi 9 novembre à 20h30 en mairie.

La médiathèque Elsa-Triolet

59, rue André-Malraux

91700 Fleury-Mérogis

Tél. : 01 60 16 30 60

Courriel : mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi : de 10h à 12h30 et

de 15h à 18h.

Mercredi : de 10h à 12h30

et de 14h à 18h.

Vendredi : de 15h à 19h.

Samedi : de 10h à 12h30

et de 14h à 17h.

Le service Jeunesse

Rue André-Malraux,

salle Louis-Daquin,

tél. : 01 60 16 02 99

ou 01 69 72 19 70

(au centre commercial).

La Réussite éducative

Soutien et accompagnement

adaptés aux fragilités de vos enfants de 2 à 16 ans.

61, rue de l'Écoute-s'il-Pleut (à côté de l'école Curie).

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et

vendredi 9h-12h et

13h-18h,

mercredi 13h-18h.

Tél. : 01 69 51 78 60



Les permanences des élus

Les élus reçoivent sur rendez-vous.

- **Le maire, Michel Humbert**, le jeudi de 17h45 à 19h30. Tél. : 01 69 46 72 23
- **Les adjoint(e)s** Tél. : 01 69 46 72 44
- > Brigitte Manilève, adjointe chargée des Travaux.

> Martine Guyot, adjointe chargée de l'Action sociale et de l'Habitat.
> Hervé Corzani, adjoint chargé de la Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics.

> Abdelhamid Yassine, adjoint chargé du Sport et de la Vie associative.

La délégation de **Marjolaine Rauze**, conseillère générale, reçoit en mairie de Fleury sur rendez-vous. Tél. : 01 69 25 39 21

Julien Dray, député de l'Essonne, reçoit sans et sur RDV à sa permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 130, avenue Gabriel-Péri. Tél. : 01 69 25 08 04. Courriel : julien_dray@hotmail.com

Exprimez-vous

Le forum citoyen est une façon rapide et efficace de vous adresser à vos élus.

www.mairie-fleury-merogis.fr



> Accueil des nouveaux habitants de Fleury-Mérogis

Vous venez de vous installer à Fleury-Mérogis ou vous y emménagerez dans les semaines ou les mois à venir, alors remplissez sans attendre ce coupon afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants. Le maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

M^{me}, M^{lle}, M.

Adresse

Téléphone

Arrivée le

Nombre de personnes (enfants, adultes)

Coupon à retourner au :

- Service Citoyenneté, hôtel de ville, 12 rue Roger-Clavier, BP 107, 91706 Fleury-Mérogis Cedex Tél. : 01 69 46 72 23 ou 01 69 46 72 29
- Vous pouvez également le remettre aux agents de liaison lors de leurs visites de quartier.

Le carnet



Il est né

- **BEN-TAYEB Aymane, Gybril** né le 5/10/2009

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont plus publiées dans "la Feuille". Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'état civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.



Guide santé

Protection infantile

Service de prévention santé gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans. Ouvert à tous, 70 rue André-Malraux, Maison de la petite enfance. Tél. : 01 69 46 67 06. Ouvert les : lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30; mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30; mercredi de 13h30 à 16h30. Consultations médicales l'après-midi sur rendez-vous. Consultation psychologue sur rendez-vous.

Médecins généralistes

Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende Tél. : 01 60 15 82 83
Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso Tél. : 01 69 04 11 59

Tour de garde

(des médecins généralistes, week-ends et jours fériés)
Urgence de nuit : de 20h à 8h.
Urgence de week-end : du samedi 18h au lundi 8h.

Urgence de jour férié : téléphoner au médecin de garde. Tél. : 01 69 25 83 58

SOS médecins 91

24h sur 24. Tél. : 08 26 88 91 91

SOS Amitié...

à l'écoute des personnes en situation de mal-être. Tél. : 0 820 066 066 (0,12 euros/mn)

Urgences médicales

24h sur 24. Composer le 15
Allo Enfance maltraitée 24h sur 24. Numéro vert national : 119 (appel gratuit).

Infirmières libérales

- Soins à domicile ou au cabinet
Janick BROSSIER : 24, avenue du Muguet à Morsang-sur-Orge. Tél. : 06 67 23 78 74
Sylviane RAZAFIMAHALEO : 10, allée Cavalière à Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 60 16 61 85 ou 06 08 16 32 78
Malika MOUMEN : 29, rue Nungesser à Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 69 51 13 65 ou 06 64 83 86 21

- Soins à domicile (nouveau) :
Michèle ROSA et Françoise LAMY, tél. : 06 19 68 86 23

Dentistes

10, rue de l'Orge
KORBER : 01 60 16 64 17
SONIGO : 01 60 16 56 86

Pharmacies

LECHERTIER Marianne : 5, place du 8-Mai-1945 Tél. : 01 60 15 80 83
PERRIN : 2, Route-Nationale Tél. : 01 69 24 39 90

Centre médico psycho-pédagogique

Le CMPP est un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide pour les parents qui s'interrogent sur les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants âgés de 0 à 20 ans. Adresse : 6, rue du CNR. Ouverture : lundi de 16h à 19h, mercredi de 13h30 à 17h30, jeudi de 15h à 18h30. Tél. : 01 60 16 02 69
Kinésithérapeute Spécialisé en kiné respiratoire
Gérard SEIGNEUR 15, rue Roger-Martin-du-Gard à Sainte-Geneviève-des-Bois Tél. : 01 60 15 36 31 ou 06 10 80 15 82

Centre Jean-Moulin

Établissement de réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier
Tél. : 01 69 25 66 00
Maison de retraite médicalisée Marcel-Paul
8, rue Roger-Clavier
Tél. : 01 69 25 65 38
80 lits dont 75 en cure médicale. Accueille les personnes âgées valides ou invalides, nécessitant des soins permanents.

Centre hospitalier Manhès

8 rue Roger-Clavier, 91712 Fleury-Mérogis Cedex
Tél. : 01 69 25 64 00
Tiers-payant
Conventions mutuelles

Consultations externes :

- Laboratoire d'analyses. RDV : 01 69 25 64 91
- Radiologie, échographie, doppler veineux, mammographie. RDV : 01 69 25 67 49
- Néphrologie, hypertension artérielle. RDV : 01 69 25 64 96
- Maladies métaboliques, nutrition, endocrinologie, diabète, cardiologie, échocardiographie, holter cardiaque et tensionnel, psychiatrie, sevrage tabagique. RDV : 01 69 25 64 64

Hospitalisation :
- Soins de suite (37 lits) Tél. : 01 69 25 67 07
- Médecine (2 lits) Tél. : 01 69 25 67 07
- Psychiatrie (30 lits) Tél. : 01 69 25 67 52

Hémodialyse (14 postes) :

Tél. : 01 69 25 64 96

Autodialyse (12 postes) :

Tél. : 01 69 25 65 27



Taxis

- **M. Thiourt** : 06 08 81 60 60 ou 01 69 04 56 57
- **M. Péreira** : 06 08 02 02 85 ou 01 69 51 37 36



Qualité de l'air

L'indice ATMO caractérise la qualité de l'air globale pour l'ensemble de la région parisienne. À Fleury-Mérogis : indice 3 le 26/10/2009.

Indices :
1-2, très bon.
3-4, bon.
5, moyen.
6-7, médiocre.
8-9, mauvais.
10, très mauvais.

Source : Airparif (Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France).



Caisse d'allocations familiales

Deux permanences administratives :

- Sainte-Geneviève-des-Bois, 4 rue Jean-Jacques-Rousseau, sur rendez-vous **uniquement** à prendre au 01 60 91 88 94 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h).
- Morsang-sur-Orge, centre de Sécurité sociale, 34 avenue René-Cassin, chaque lundi de 13h30 à 16h30.

Assistantes sociales

À Fleury-Mérogis, dans les locaux de la Maison de la petite enfance, sur rendez-vous à prendre auprès de la Maison départementale des solidarités, tél. : 01 69 46 57 60. Consultation gratuite.

PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi du Val d'Orge)

Pour les adultes à partir de 26 ans en recherche d'emploi ou de formation. Permanence d'accueil en mairie de Fleury. Prendre rendez-vous auprès du service social de la mairie. Tél. : 01 69 46 72 30

Conseillère : Madame Françoise Saison.

Siège : association Aile, 126 avenue Gabriel-Péri, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 69 04 41 03

Permanence d'un notaire

Un notaire tient une permanence gratuite les premier et troisième mardis de chaque mois à la Chambre des notaires de l'Essonne d'Évry-Village, 14 rue des Douze-Apôtres, de 9h à 12h sur rendez-vous. Tél. : 01 60 78 01 27

Contrôleur des impôts

Le contrôleur des impôts se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions, en mairie, le jeudi 3 décembre de 9h à 11h.

Huissiers de justice

Le Centre d'information des huissiers de justice situé dans l'immeuble "Le Mazière", rue René-Cassin à Évry tient une consultation gratuite sur rendez-vous, trois jeudis par mois de 9h30 à 11h30, et à la Maison de justice et du droit de Villemeisson-sur-Orge le 4^e jeudi du mois. Tél. : 01 69 36 36 37

Avocat conseil

En mairie de 10h15 à 11h45. Prochaine consultation vendredi 27 novembre (M^e Simon-Vouaux).

Veille de fête

En raison de l'Armistice 1918 (11 novembre), **mardi 10 novembre : la mairie fermera ses portes à 16h30, la médiathèque à 17h.**

Mission locale du Val d'Orge

Pour les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés, en recherche d'emploi ou de formation.

La Mission locale est installée dans les locaux du Point information jeunesse au centre commercial de La Poste. Renseignements et prise de rendez-vous au 01 69 72 19 64.

Horaires d'ouverture du cimetière

Période hivernale : du 1^{er} octobre au 31 mars de 9h à 17h30.

Enfance

Réussite éducative

Vous êtes préoccupés par l'évolution, le comportement de votre enfant et vous souhaitez en discuter avec un professionnel.

Une permanence d'accueil (ou pause) pour les parents vous est proposée au Centre de loisirs. La psychologue de la Réussite éducative, Christelle Fauché, est présente tous les mercredis au Centre de loisirs de 18h à 19h30 pour répondre à vos questions, vous écouter et vous informer, conseiller, renseigner sur les sujets d'éducation qui concernent vos enfants. ✱



Sport

2^e cross du ministère de la Justice

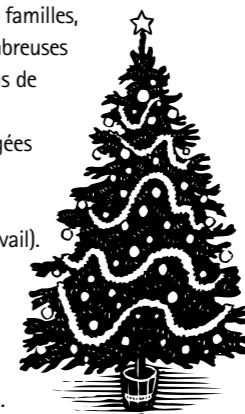
Pour la seconde année consécutive, le Cnosap (Comité nationale des œuvres sociales, sportives et culturelles de l'administration pénitentiaire) organise le cross du ministère de la Justice à Fleury-Mérogis, le samedi 21 novembre. Souhaitant développer le sport de masse, le Cnosap a décidé d'organiser une course à pied sur une distance abordable pour tous, en partenariat avec le MMJ, la GMF, l'amicale de Fleury, la municipalité de Fleury-Mérogis, etc. Cette course sera l'occasion de se retrouver grâce au sport et de passer un moment festif. Inscrivez-vous avant le 16 novembre ! Renseignements au 01 45 88 17 00. Le formulaire d'inscription est disponible au service des Sport de la mairie, 11 rue Roger-Clavier, 91700 Fleury-Mérogis. ✱

Social

Aides de Noël

Sous conditions de ressources, des aides peuvent être octroyées :

- à tout enfant de demandeur d'emploi de moins de 12 ans au 31/12/2009, à la charge effective et permanente des familles,
 - aux familles nombreuses résidant depuis plus de 6 mois sur la ville,
 - aux personnes âgées d'au moins 65 ans (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail).
- S'adresser au service Social en mairie avant samedi 12 décembre 2009.



Pièces à fournir :

- Talon d'inscription et d'actualisation ANPE
- Justificatifs de ressources du foyer (salaires, indemnités Assedic ou de Sécurité sociale, pensions diverses)
- Avis d'imposition 2008
- Livret de famille
- Justificatifs des allocations familiales
- Relevé d'indépendance bancaire ou postal. ✱

Santé

Infirmières libérales

Deux infirmières libérales s'installent et proposent leurs services : tout soin et maintien à domicile (lire également page 17). Michèle Rosa et Françoise Lamy, tél. : 06 19 68 86 23. ✱

Commémoration

11 novembre 1918

Nous commémorerons le 91^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, mercredi 11 novembre 2009. Rendez-vous à 9 heures sur le parking du cimetière, cérémonie au monument aux Morts, dépôt de gerbes et allocutions puis réception d'honneur en mairie. ✱



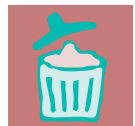
DEPPE

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION

- LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR**
AVEC DU SAVON OU UTILISEZ UNE SOLUTION HYPOALCOOLIQUE
- LORSQUE VOUS ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ, COUVREZ-VOUS LA BOUCHE ET LE NEZ AVEC VOTRE MANCHE**
OU UN MOUCHOIR À USAGE UNIQUE
- EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX, APPELEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT**
CONTACTEZ LE 112 (NUMÉRO D'URGENCE)

POUR TOUTES INFORMATIONS
0 625 302 382
www.garde-malade-et-topique.com

Les gestes de chacun font la santé de tous



Calendrier des collectes

> **LES ENCOMBRANTS**
Collectifs : les mercredis 4 et 18 novembre.

Pavillons : mercredi 18 novembre.
La liste des encombrants acceptés est disponible en mairie.

> **LA DÉCHÈTERIE MOBILE**

Pas de ramassage en novembre-décembre.

> **LES DÉCHETS VERTS**
Le lundi une fois par semaine, de mars à fin novembre, dans les sacs papier et en fagots d'un mètre maximum, liés.

> **LE VERRE (bornes)**

En apport volontaire.
> **LES EMBALLAGES ET LE PAPIER (bac orange ou jaune)**
Le jeudi.

> **LES ORDURES MÉNAGÈRES (bac marron)**
Les lundi et jeudi.

Les encombrants, emballages, ordures ménagères et déchets verts doivent être sortis la veille au soir.

Vous pouvez également porter vos déchets à l'espace écologique de Sainte-Geneviève-des-Bois,

rue Paul-Langevin (près de la caserne des pompiers). Les cartes d'accès à la déchèterie sont retirables aux services techniques du Val d'Orge.

Pour tout renseignement, un numéro vert (gratuit) vous permet de contacter l'agglomération du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h au 0 800 293 991

Partenaire de la ville de Fleury-Mérogis

TÉLÉLESSONNE



samedi 7 novembre

• Apéro littéraire, 11h à la médiathèque.

Lire page 12

• Concert de musiques actuelles (6 ans du studio "le Onze"), 19h30 salle Malraux.

Lire p. 14

lundi 9

Conseil municipal, 20h30 en mairie

mercredi 11

91^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, rendez-vous 9h parking du cimetière.

Lire p. 19

vendredi 20 et samedi 21

Festival Oh! les Voix, 19h30 salle Malraux.

Lire p. 12-13

dimanche 29

Concert classique, 16h30 à la médiathèque.

Lire p. 14

Ménages et déplacements en Île-de-France

Dans le cadre de ses missions, le Syndicat des transports d'Île-de-France et la Direction régionale de l'équipement d'Île-de-France ont décidé de réaliser durant la période d'octobre 2009 à fin avril 2010, une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents de l'Île-de-France. La réalisation de cette enquête a été confiée à TNS Sofres. L'objectif est de mieux connaître les pratiques de déplacements des Franciliens pour mieux organiser le système de transport dans la région Île-de-France. Cette enquête est effectuée en face-à-face au domicile des résidents. Elle a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale informatique et libertés. Les ménages sollicités pour répondre à l'enquête seront préalablement informés par une lettre-avis. Des enquêteurs de la société TNS Sofres les contacteront pour fixer un rendez-vous avec ceux qui le souhaitent. La carte professionnelle au nom de TNS Sofres est le garant du statut des enquêteurs réalisant les entretiens.

POST-SCRIPTUM

Cnav

Les retraités franciliens de la Caisse nationale d'assurance vieillesse qui ont déménagé en cours d'année, doivent signaler leur nouvelle adresse avant le 1^{er} décembre. Ils seront ainsi informés sur le montant de la retraite devant figurer sur leur future déclaration de revenus pré-remplie.

En début d'année, la Cnav Île-de-France indique par courrier à ses 2 millions de retraités, la somme devant figurer sur leur déclaration de revenus pré-remplie.

Or, chaque année, 50 000 courriers reviennent avec la mention «N'habite pas à l'adresse indiquée».

Les personnes qui ont oublié de communiquer leur nouvelle adresse et qui souhaitent vérifier leur déclaration de revenus sont alors contraintes de téléphoner à la Cnav au dernier moment.

Pour éviter cette situation d'urgence, la Cnav insiste pour que les retraités signalent leur changement de domicile le plus rapidement possible.

Par courrier postal en précisant le numéro de retraite : Cnav, 75951 Paris Cedex 19 ou par Internet : www.changement-adresse.gouv.fr

Assurance maladie

Voici trois bonnes raisons d'ouvrir un compte Ameli, pour simplifier vos relations avec l'Assurance maladie, sur ameli.fr :

• Plus rapide, vous pouvez suivre en temps réel vos remboursements ou le paiement de vos indemnités journalières. Vous pouvez encore connaître le

montant des franchises et des participations forfaitaires qui vous ont été prélevées. Plus besoin d'attendre les relevés papier, gain de temps.

• Plus simple : chaque titulaire d'un compte ameli peut télécharger sur son ordinateur un récapitulatif mensuel de ses remboursements. Il reste disponible pendant 6 mois sur le compte, et sur simple demande auprès de sa caisse de rattachement au-delà de 6 mois.

C'est moins de courrier et de papier à trier.

• Plus pratique, vous pouvez échanger par e-mail avec votre caisse d'assurance maladie pour obtenir des informations administratives. Il est également possible de commander en ligne la carte européenne d'assurance maladie ou encore des attestations de droits ou d'indemnités journalières.

Plus besoin de se déplacer. Comment ouvrir un compte sur ameli.fr ?

1. Il suffit de se munir de son numéro de Sécurité sociale et de son code confidentiel provisoire. Pour ceux qui n'ont pas obtenu de code, ils peuvent en faire la demande directement sur le site. Ils recevront un nouveau code par courrier sous 8 jours.

2. Se connecter sur ameli.fr (rubrique Assurés) puis sur l'espace «Accéder à votre compte».

3. Se laisser guider et découvrir tous les services de mon compte sur ameli.fr Pour une confidentialité totale, il est recommandé de modifier le code provisoire fourni, lors de la première connexion.



Magazine municipal d'information
12, rue Roger-Clavier
BP 107 - 91706 Fleury-Mérogis Cedex
Site : www.mairie-fleury-merogis.fr

Directeur de la publication
Michel Humbert
Rédaction
Patricia Lacan Martin,
Jean Larive
Photos
Services
Communication, municipaux,
Jean Larive, DR
Maquette
Sophie Rouxel
Secrétariat, rédaction
Lydia Nandjaye
Conception graphique
Caroline Pauchant,
Atelier Michel Bouvet
Impression
LVRI
Distribution
Espace Impression

Couverture
La plaine d'Escadieu